



LE
LIBÉRALISME
EXPLIQUÉ AUX
SOCIALISTES

-2008-

IRLANDE

Zilgl



RÉGION BRETAGNE

AUGMENTATION DES IMPÔTS RÉGIONAUX

En 2004, la Bretagne avait des taux d'imposition modérés, des frais généraux de fonctionnement parmi les plus faibles et un endettement qui avait certes progressé à cause des lourds investissements pour renouveler le matériel ferroviaire des TER, mais qui restait strictement dans la moyenne nationale. Voilà la gestion qu'en son temps Jean-Yves Le Drian qualifiait de "notariale".

Région Bretagne

En quatre ans, la fiscalité régionale sur les entreprises et le foncier a augmenté de 30 %. Tous les taux d'imposition ont été relevés. La taxe sur les carburants a augmenté du taux maximal autorisé par la loi, rapportant 27 millions d'euros supplémentaires en 2007 et progressera dans les mêmes proportions en 2008.

Les cartes grises ont pris 10 € par cheval vapeur, faisant de la Bretagne la deuxième Région la plus chère de France pour les automobilistes.

Au total depuis 2005, plus de 200 millions supplémentaires ont été prélevés sur les contribuables bretons soit 200 euros par ménage. Au moins, en termes de mobilisation du potentiel fiscal, on peut reconnaître que la Région montre l'exemple, et quel exemple !

Une gestion à la dérive

Où en est-on aujourd'hui ? Certes l'encours de la dette de la Région a diminué. Mais est-ce une performance aussi extraordinaire lorsque n'ayant pas d'investissements importants, c'est-à-dire pas de projets à financer il n'est pas nécessaire de recourir à l'emprunt ?

En revanche d'autres indicateurs sont nettement plus inquiétants. Le cumul de la progression des impôts en 2005 et 2006 classe la Bretagne à la quatrième place des régions françaises ayant le plus augmenté ses taux. Conséquences : la Taxe professionnelle avec un taux de 3,13 % (moyenne nationale 2,68 %) a progressé de 30 %.

Comment dans ces conditions se plaindre des délocalisations et attirer des nouvelles entreprises en Bretagne ? Les Taxes sur le foncier bâti (2,97 %) et non bâti (4,13 %) ont fait un bond de 20 % et nous situent également au dessus de la moyenne nationale. Quant à la Taxe sur les cartes grises avec une augmentation de 38 %, nous avons le triste privilège d'être dans le tiercé des régions les plus imposées de France.

Des économies oui, mais surtout pour les autres

Gestion "notariale" d'un côté ? Peut-être, mais gestion permettant de préserver la compétitivité des entreprises bretonnes et le pouvoir d'achat des Bretons sûrement. Peut-on en dire autant de la gestion de Jean-Yves Le Drian ? En trois ans les socialistes ont ponctionné plus de 200 millions supplémentaires sur les contribuables bretons. La vie quotidienne des Bretons a-t-elle été améliorée pour autant ? Les services que les villes et les communes sont en droit d'attendre de la Région sont-ils plus performants ? Les aides aux entreprises, aux agriculteurs, aux associations sont-elles en adéquation avec leurs besoins ? Pour notre part à la lumière des contacts que nous avons eu ces

dernières années avec les acteurs bretons nous émettons de sérieux doutes sur l'efficacité de l'action de la Région.

En ce qui concerne la maîtrise de la dépense publique c'est un carton jaune que nous délivrons à la Région. Si l'exécutif est très regardant sur les conditions d'attributions des aides aux entreprises et associations, il l'est nettement moins quand il s'agit de ses propres dépenses.

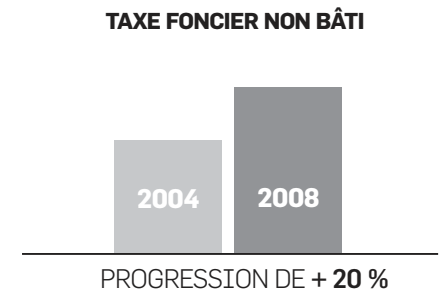
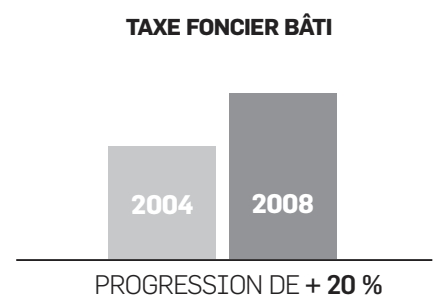
En conclusion, des hausses d'impôts injustifiées, une action publique inefficace, des dépenses de fonctionnement à la dérive, voilà le bilan de la gestion de Jean-Yves Le Drian auquel s'il avait été notaire nous n'aurions sûrement pas confié nos économies.

Ces très chères structures...

Depuis 2004, Jean-Yves Le Drian a mis en place une cinquantaine de structures périphériques, commissions, hauts conseils, observatoires, assises, conférences...

avec pour objectif officiel de créer les conditions du débat participatif. Toujours dans le même but les colloques et séminaires sont organisés sur tous les thèmes. Aucun sujet ne doit échapper à la vigilance de la Région, particulièrement s'ils ne sont pas de sa compétence, cela permet de distribuer sans risque les bons et mauvais points. Le nombre "d'experts" près du président se multiplie. Ici dans le domaine économique "un Comité d'analyse stratégique" dont bien sûr les membres sont

“ Au total depuis 2005, plus de 200 millions supplémentaires ont été prélevés sur les contribuables bretons.”



UN TRAIN DE VIE À GRANDE VITESSE

Ce n'était pas annoncé. Les augmentations d'impôts sont la conséquence directe d'une gestion dispendieuse des deniers publics dont les frais de fonctionnement sont l'illustration. Hors transferts de compétence, le Conseil régional a recruté plus de 150 personnes augmentant la masse salariale de 64 % en trois ans. Les frais de colloques et séminaires (550 000 €) connaissent une progression de 249 %. Les frais de réception et autres fêtes atteignent les 540 000 €. Pour les catalogues et autres brochures (mais toujours pas pour le Guide des aides) on dépense 1,05 million par an. Les crédits d'études vont atteindre des sommets avec 2,1 millions. Pas de petites économies sur le budget communication qui prend 22 % cette année pour atteindre les 5,5 millions. Au total, les frais généraux de fonctionnement ont grimpé de 53 % en trois ans.

exclusivement nommés par lui. Là "un collègue d'experts" chargés d'évaluer les projets des communes. Ou encore un "magistrat" à son cabinet, des "ambassadeurs" à Bruxelles... Bref depuis 2004, sans compter les vingt-et-un membres de son cabinet personnel, le Président du Conseil régional s'est entouré d'un véritable aréopage tout dévoué à sa personne.

Outre les coûts de fonctionnement de ces structures, elles posent

plusieurs problèmes de fond. A quoi sert le Conseil économique et social de Bretagne dont l'existence est précisément d'être le lieu de concertation, d'expertise et de proposition de la Région ? Le CESR a d'ailleurs à plusieurs reprises regretté de ne pas être associé aux travaux de certaines commissions. A quel rôle est réduite la représentation régionale si les décisions sont prises en amont dans des instances périphériques dont la

légitimité démocratique peut être parfois sérieusement mise en cause ? En fait, ces palabres bien organisées et surtout très encadrées servent trop souvent à masquer l'incapacité de la majorité à agir.

Décentralisation... le double langage...

Sur cette question Jean-Yves Le Drian tient un double langage. D'un côté il n'a de cesse de critiquer la mise en œuvre de la décentralisation et de l'autre de revendiquer des expérimentations dans tous les domaines. Il s'enorgueillit de voir le Budget de la région Bretagne atteindre symboliquement le milliard d'€ et dans le même temps déplore de voir la région passer d'une collectivité de mission à une collectivité de gestion. Sur cette question comme sur bien d'autres Jean-Yves Le Drian n'est pas à une contradiction près. Ne nous cachons pas derrière notre petit doigt. A chaque transfert de compétence, les

collectivités attributaires n'ont pas obtenu de l'Etat l'intégralité des financements correspondant. Qui se rappelle de l'état des lycées quand ils ont été transférés aux régions ? Le summum a sans doute été atteint avec l'Allocation personnalisée à l'Autonomie confiée aux départements sous le gouvernement Jospin... Pour la première fois dans l'histoire de nos institutions le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a fait inscrire le droit à compensation dans la Constitution.

**"L'ardoise" ? :
0,01 % du budget !**

Selon les critères utilisés le bilan financier de la décentralisation laisserait à la charge de la région dans un cas 1,2 million d'€ et dans l'autre 4,2 millions d'€ (soit 0,01% du total du budget). Alors y-a-t-il vraiment péril en la demeure et si c'était le cas que n'a-t-il saisi le Conseil Constitutionnel ? Pourtant c'est cet argument que d'une manière fallacieuse Jean-Yves Le Drian a utilisé pour justifier la hausse des impôts de plus de 30 % en quatre ans.

“ Les dépenses consacrées aux colloques et séminaires ont augmenté de 249 %.”